

Aides à la rénovation des logements

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (O.P.A.H.) a débuté sur le territoire de la Communauté de Communes pour six années (2016-2021).

Des crédits sont disponibles. Ils permettent d'aider, les propriétaires occupants, mais également les réhabilitations de logements destinés à la location après travaux.

URBAM CONSEIL est l'équipe qui se tient à votre disposition pour vous informer, vous conseiller, vérifier la recevabilité de votre demande.

Vous pouvez sans aucun engagement demander l'intervention gratuite de ses techniciens.

Catherine SIMON est l'animatrice de l'opération, contactez-la au :
03 29 64 45 10 ou
au 06 70 16 15 04

Renseignez-vous sans tarder!

Des aides pour améliorer la performance énergétique

- Vous envisagez des travaux?
- Vous souhaitez savoir si vous pouvez bénéficier de subventions?

Propriétaires, renseignez-vous à l'une ou l'autre de ces permanences, les mercredis et samedis, à la Mairie de Giromagny (bureau des Adjointes*):

2019

- Mercredi 10 juillet : de 13h00 à 15h00 à la Mairie de Giromagny,
- Mercredi 4 septembre : de 13h00 à 15h00 à la Mairie de Giromagny,
- Samedi 21 septembre : de 10h00 à 12h00 à la Mairie de Giromagny,
- Mercredi 9 octobre : de 13h00 à 15h00 à la Mairie de Giromagny,
- Samedi 26 octobre : de 10h00 à 12h00 à la Mairie de Giromagny,
- Mercredi 6 novembre : de 13h00 à 15h00 à la Mairie de Giromagny,
- Samedi 23 novembre : de 10h00 à 12h00 à la Mairie de Giromagny,
- Mercredi 4 décembre : de 13h00 à 15h00 à la Mairie de Giromagny,

(*les permanences des 10 juillet et 4 septembre se dérouleront exceptionnellement dans la petite salle de réunions située dans l'aile droite de la Mairie au RDC)

Les partenaires de l'opération :